VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 4 novembre 2019

OBJET:

Rapport annuel 2018 de la Métropole du Grand Nancy sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement

Rapporteur : M. VOGIN

Délibération n°9

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur précise aux membres du Conseil Municipal que les articles L 2224-5 et D 2224-1 à 5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Ce rapport doit être présenté au Conseil Métropolitain dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des communes membres de la Métropole à son Conseil Municipal.

Le document ci-annexé prend en compte les aspects techniques, les aspects financiers qui découlent de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, enfin les annexes comprenant la note sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées et l'état de la dette et remboursement aux communes et organismes non financiers en cours d'exécution.

Depuis le 31 décembre 1995, la Métropole gère, pour le compte des communes qui la composent, la distribution d'eau potable et l'épuration des eaux usées sur l'agglomération nancéienne pour 262 162 habitants sur 14 230 Ha.

La production d'eau potable :

La production d'eau potable de l'agglomération nancéienne est assurée par l'usine située sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy qui est exploitée par la Société Nancéienne des Eaux dans le cadre d'un contrat d'exploitation pour la période 2016/2022.

Cette usine est constituée de deux files de traitement : la file 1 achevée en 1985 et la file 2 mise en service fin de l'année 2007 ; la capacité totale de production s'élève à 130.000 m³/j ; 90 000 m³/j bénéficiant d'un traitement final d'ultrafiltration, les 40 000 m³/j restants recevant un traitement aux ultraviolets.

La production d'eau potable s'élève à 17 706 331 m³ en 2018, soit une très légère hausse par rapport à 2017 (+0,39%).

La qualité de l'eau :

Du rapport annuel établi par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) sur les données relatives à la qualité de l'eau distribuée (annexé au rapport), il est permis de conclure, à partir des analyses effectuées, qu'il n'y a pas de problèmes sur l'agglomération nancéienne pour ce qui concerne les paramètres de qualité.

L'eau distribuée sur l'agglomération est de qualité bactériologique excellente et conforme aux exigences de qualité physico chimique fixées par le Code de la Santé Publique.

Tout comme en 2017, il n'a pas été observé d'analyse non conforme sur le territoire du Grand Nancy en 2018, ce qui maintient donc le taux de conformité des prélèvements à 100 % en sortie de l'usine de production et sur le réseau de distribution.

La consommation d'eau:

En 2018, le nombre d'abonnés enregistrés à Essey-lès-Nancy s'élève à 2 574, pour une consommation de 461 249 m³ d'eau.

La gestion des réseaux :

Poursuivant son programme d'élimination de branchements en plomb, la Métropole du Grand Nancy a remplacé en 2018, 78 branchements de ce type ; il n'en subsiste plus aucun sur la commune.

Le parc incendie communautaire enregistre à Essey-lès-Nancy 92 poteaux et 4 bouches incendie.

D'une longueur totale de 39,01 km, le réseau ascéen comprend 23,24 km de fonte ductile, 9,29 km de fonte grise, 6,06 km de PVC et 0,43 km de PEHD.

Le volume facturé mis en distribution s'élève à 17 604 152 m³ en 2018. Ainsi le rendement du réseau est stabilisé depuis près de 6 ans autour de 85 % (84% en 2018).

L'épuration des eaux usées :

La station d'épuration de Maxéville a traité en 2018 un volume de 32,34 Mm³, soit une hausse de 10,38 % par rapport à 2017.

Cette augmentation des volumes d'eaux usées traitées est due en partie à la pluviométrie exceptionnelle du premier trimestre qui conduit à une augmentation du volume annuel entrant sur la station de 10,4 % par rapport à 2017.

L'assainissement non collectif:

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), encore appelé assainissement autonome, a au 31 décembre 2018, contrôlé 223 installations neuves ou existantes sur les 259 recensées, dont 6 à Essey-lès-Nancy. Le taux de conformité des installations contrôlées sur la commune est de 100 %. (80,72 % sur la Métropole)

Les investissements sur la commune :

En 2018, les travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable ont porté sur le chemin des Calmes, la rue du Bas Château et la rue Gilberte Monne pour un montant global de 204 282 € HT.

Quant aux travaux de réhabilitation sur les réseaux d'eaux usées, ils ont concerné la rue Roger Bérin pour un montant de 23 006 € HT.

Le prix de l'eau :

Le prix de l'eau comporte :

- la fourniture de l'eau,
- la redevance d'assainissement,
- la redevance pour pollution domestique perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau,
- la redevance de prélèvement sur la ressource eau, perçue également pour l'Agence de l'Eau,
 - la taxe sur les voies navigables de France,
 - la T.V.A. au taux de 5,5 %.
 - l'abonnement,

Le prix du mètre cube d'eau s'élève en 2019 à 3,5567 € TTC, soit une hausse de 2,43 % par rapport à 2018.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement joint à la présente.

DELIBERATION

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le rapport annuel 2018 sur la qualité des services d'eau et d'assainissement.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 7 novembre 2019.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

tenu sous la présidence de Michel BREUILLE Maire

29

Nombre de présents :
Nombre de votants :
Convocation du Conseil municipal le :
Convocation distribuée le :
23 octobre 2019
23 octobre 2019

Affichage du compte-rendu le :
Affichage du procès-verbal le :
20 décembre 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.

- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, M. CAUSERO, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- M. Guy FRANIATTE à Mme Nadine CADET
- Mme Véronique SAGET à M. LAURENT

- Nombre de Conseillers en exercice :

- M. Dominique CLOMES à M. Rémy LEINSTER
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

ABSENTS

- MME DOLATA
- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

EXCUSE

- M. PROVIN

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. GONCALVES

Pour extrait

Michel BREUILLE,

Maire